



Lundi 19 novembre 2018

« La remise en liberté des deux agresseurs de notre collègue de la BAC de TOULON, à son domicile, le 1^{er} novembre dernier est intolérable », déclare Yves LEFEBVRE, Secrétaire Général.

UNITE SGP POLICE – FO dénonce avec force la décision de la Cour d’Appel d’AIX-EN-PROVENCE qui a permis, le vendredi 16 novembre dernier, la remise en liberté des deux mineurs ayant participé au matraquage de notre collègue à son domicile, à HYERES (83) devant son épouse le 1^{er} novembre au matin l’obligeant également à déménager devant les menaces proférées.

Cette énième décision de justice remettant en cause le témoignage de notre collègue, victime d’une ignoble agression par une bande de criminels, ainsi que le travail immédiatement diligenté par les services enquêteurs, atteste une fois de trop de la défiance et du mépris d’une partie de la magistrature.

C’est également un signal grave adressé aux délinquants leur indiquant ainsi qu’ils peuvent impunément agressés et violentés les policiers.

Mais, dans quel intérêt agissent ces magistrats ? Pensent-ils aux victimes ?

Jusqu’à quand vont-ils nous mépriser et refuser de nous protéger ?

Les policiers ont atteint un point de non retour tant les agressions et les violences à leur rencontre se multiplient et se banalisent, les mettant, ainsi que leurs proches, en danger jusque dans leur vie privée.

UNITE SGP POLICE – FO interpelle et demande à être reçu d’urgence par le Président de la République qui se doit d’être le garant de la sécurité des forces de l’ordre en service et hors service.

Pour faire entendre cette colère, UNITE SGP POLICE – FO appelle tous les policiers et les citoyens à se rassembler le mardi 20 novembre 2018, devant le TGI de TOULON, de 11 heures à 13 heures.

Cette action sera démultipliée dès 12 heures devant de nombreux Tribunaux de Grande Instances où des motions seront remises à chaque Président et le 21 novembre, par une nouvelle action, à NANTES (44) dès 15 heures devant l’hôtel de police.

Ces manifestations de l’immense colère policière devront être suivies de réponses immédiates du Chef de l’Etat au risque, sinon, de se multiplier et de se durcir dans la durée.

Le point de rupture POLICE/JUSTICE est aujourd’hui atteint !